

# RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

## MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER



### PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS)

-----

#### RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE POUR LA RÉVISION ET EXTENSION DU PROGRAMME D'ÉDUCATION ROUTIÈRE EN MILIEU SCOLAIRE

-----

Secteur des transports

N° d'Identification du projet : **P-CI-D00-010**

Référence de l'avis : **N° S 131/2020**

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du **Projet de Transport Urbain d'Abidjan** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des services de consultants pour la réalisation de l'étude pour la révision et extension du programme d'éducation routière en milieu scolaire.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent réalisation de l'étude pour la révision et extension du programme d'éducation routière en milieu scolaire. Les tâches du prestataire devront porter entre autres sur : (i) la révision du programme d'enseignement de l'éducation routière existant pour les élèves du primaire ; (ii) l'élaboration du programme d'enseignement de l'éducation routière pour les élèves de collège ; de secondaire, du technique et professionnel ; (iii) l'élaboration de supports et matériels didactiques pour une meilleure diffusion de l'enseignement de l'éducation routière en milieu scolaire; et (iv) le renforcement des capacités des instituteurs des enseignants de Centre d'Animation et de Formation Professionnelle (CAFOP), de l'Ecole Nationale Supérieure (ENS) et l' Institut National Pédagogique de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) ; (v) la mise en place de dispositif réglementaire relatif à l'enseignement de l'éducation routière en milieu scolaire.

La durée de la mission est estimée à huit (8) mois.

3. L'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE), agissant au nom du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier, invite-les Consultants/Firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : documentation, références concernant l'audit comptable et financier, expériences dans des missions comparables, disponibilité du personnel clé qualifié dans les domaines de la mission, ainsi que toutes autres informations complémentaires.

**NB : Chaque référence sera résumée sur une fiche et ne sera prise en compte que si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées de leur client permettant la vérification éventuelle des informations fournies : Extrait de contrat (page de garde et celle comportant les signatures) + et/ou Attestation de bonne exécution. Les expériences sur les projets de développement et d'études financés par les bailleurs de fonds en Afrique constituent un atout.**

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », d'octobre 2015 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La procédure de sélection sera la méthode de Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC).

5. Les Consultants/Firmes intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes :

**Les jours ouvrables (lundi au vendredi) de 8 heures à 12 heures (GMT) et de 13 heures à 17 heures (GMT).**

6. Les expressions d'intérêt doivent être **déposées et/ou envoyées** à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **15 juillet 2020** à 10 heures (heure GMT) et porter expressément la mention :

**Projet de Transport Urbain d'Abidjan**

**« Recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'étude pour la révision et extension du programme d'éducation routière en milieu scolaire »**

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**AGEROUTE**

**Secrétariat de la Cellule de Coordination du PTUA (CC-PTUA)**

**Adresse : Abidjan, Cocody-Riviera II Eglise Sainte Famille**

**lot N° 2904, Îlot N° 242**

**TEL: (225) 22 51 01 51 / 05 30 24 95 / 05 30 24 66**

**Email : [ageroute@ageroute.ci](mailto:ageroute@ageroute.ci) et copie à [mameite@ageroute.ci](mailto:mameite@ageroute.ci),**

**[isouattara@ageroute.ci](mailto:isouattara@ageroute.ci) et [bopeyena@ageroute.ci](mailto:bopeyena@ageroute.ci)**

7. La langue de travail est le Français

***NB : Une version numérique en Word de la manifestation d'intérêt gravée sur CD ROM, devra être jointe obligatoirement.***

***Les offres doivent être soumises en français. Outre la copie originale, le soumissionnaire doit fournir trois (04) copies de son offre.***

**PIERRE DIMBA  
DIRECTEUR GENERAL DE L'AGEROUTE**